

DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA BOÎTE À OUTILS

Par Magali VERGNET-COVO, chef de projets collectivités locales, développement et aménagement durables.

Vendredi 18 septembre - Paris



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Tout savoir pour impulser un projet de développement durable : étapes et outils, organisation et démarches
- Construire les solutions
- Identifier les informations et les acteurs utiles pour les mobiliser



PUBLIC CONCERNÉ

- DGS
- DGST / DST
- Cadres et personnels des services environnement
- Chargés de mission développement durable
- Élus locaux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post formation
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à Techni.Cités



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact et inscription :

Valérie ISAAC

- Tél. : 04 76 93 71 04
- Fax : 04 76 65 79 98
- E-mail : valerie.isaac@territorial.fr

territorial groupe

Territorial - Les formations d'Experts
BP 215 - 38506 VOIRON Cedex
Tél. : 04 76 65 71 36 - Fax : 04 76 65 79 98
www.territorial.fr

Détail de la formation

Introduction : la collectivité, laboratoire du développement durable ; Défi mondial, enjeux locaux

PRINCIPES ET METHODES

Enjeux, intérêts et contraintes d'un projet local de développement durable.

- Territoire pertinent, calendrier, compétences et gouvernance
- Des objectifs complexes et paradoxaux :
 - . L'Eco Cité
 - . La ville solidaire
 - . La Ville agréable
 - . Le territoire attractif
- Des solutions technologiques et comportementales
 - . Ville compacte, habitat durable, mixité
 - . Mobilités durables, ville augmentée et partagée

Les signaux de la ville durable : mesures immédiates et visibles

- Projets vitrines, opérations pilotes : transport, urbanisme, équipement
- Programmes ciblés : plans climat, déplacements, gestion des services
- Mesures institutionnelles : politiques, administratives, démocratiques
- Mesures fonctionnelles : agences, management durable, formation
- Mesures programmatiques : partenariats, éco conditionnalité, sensibilisation.

Les démarches globales : agendas 21, chartes et plans

- Principes : globalisation, gouvernance partagée, évaluation /amélioration
- Diagnostic collectif : audits externes, groupes de travail, consultation publique
- Objectifs et propositions : référentiels, indicateurs, tableaux de bord
- Programmation : chiffrage, planification, cibles et cycles
- Suivis et évaluations technique et publique

La trousse à outils de la collectivité

- Bilans et diagnostics : bilan carbone®, empreinte écologique, cartographies...
- Documents d'orientation : PLU, Plan de déplacements, PPA, Prévention des risques
- Règlements et autorisations : permis de construire

FICHE D'INSCRIPTION*

À RETOURNER PAR FAX AU 04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

.....

Collectivité territoriale de rattachement :

.....

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Tarifs HT :

(comprenant les documents pédagogiques,

le suivi post-formation et le repas)

Communes et EPCI jusqu'à 10 000 hab. : 295 €

Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab. : 495 €

Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab. : 595 €

Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab. : 695 €

Communes et EPCI de 150 000 hab. et plus : 750 €

Conseils régionaux et conseils généraux : 750 €

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité

* Vaut convention de formation simplifiée. Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit la SAS TERRITORIAL. Tout dédit effectué dans les 15 jours du début de la session de formation entraînera le règlement de 50 % du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 8 jours du début de la session de formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA BOÎTE À OUTILS

- Régulation et management : éco-comptabilité, dématérialisation, commande publique
- Maîtrise d'ouvrage : construction et rénovation, objectivation des performances
- Aménagement : reconquête et partage de l'espace public, nature en ville
- Services publics : gouvernance, objectifs sociaux et environnementaux, usages

Les politiques sectorielles

- Habitat durable : certifications HQE, labels énergétiques HPE/HTPE et globaux Qualitel
- Dynamisation économique : écologie industrielle, partenariats, financements
- Mobilités durables : mixité des fonctionnalités, tarifs, stationnements, fret
- Ville augmentée : quartiers numériques, télégestion, relation usagers, concertation.
- Commande responsable : clauses environnementales et sociales, référentiel d'achats.

Les effets de levier sur le territoire.

- Réseaux de villes, synergies territoriales
- Partenariats de projets, formations professionnelles
- Mobilisation individuelle, éco-citoyenneté, solidarité
- Démocratie participative : co-gestion de services, co-production de projets

PRATIQUES ET PROJETS

Conditions de durabilité d'un projet

- Gain environnemental local et global
- Gain économique/impacts d'investissement/ fonctionnement
- Gain social et sociétal : usages, coûts, santé, accès aux services
- Gouvernance démocratique : concertation amont, évolutivité, suivi
- Gouvernance administrative : pilotage, transversalité, traçabilité
- Management environnemental : consommations, déchets, nuisances.

Exemples et illustrations

- Plans globaux : PLU, plan climat/énergie, agenda 21 local
- Projets locaux : rénovation de résidence étudiante, aménagement de voirie
- Politiques publiques : fonds de solidarité eau, prévention des déchets.

Contact et inscription : Valérie ISAAC • Tél. : 04 76 93 71 04
E-mail : valerie.isaac@territorial.fr

Territorial - Les formations d'Experts - BP 215 - 38506 VOIRON Cedex
Tél. : 04 76 65 71 36 - Fax : 04 76 65 79 98 - www.territorial.fr